

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au directeur général des élections, Élections Canada

PARTI LIBRE CANADA

Rapport sur le Rapport financier

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit du rapport financier du parti enregistré le Parti Libre Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'information financière incluse dans ce rapport financier a été préparée par l'agent principal du Parti Libre Canada à partir des dispositions en matière d'information financière stipulées à l'article 432 de la *Loi électorale du Canada* et dans la forme prescrite par Élections Canada.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve* de mon rapport, le rapport financier ci-joints, a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à l'article 432 de la *Loi électorale du Canada* et dans la forme prescrite par Élections Canada.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, le Parti obtient ses revenus de contributions, dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Pas conséquent, ma vérification de ces revenus s'est limitée aux montants inscrit dans les comptes du Parti, et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montant des contributions, de l'excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 décembre 2021

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du Rapport financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Parti Libre du Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit du rapport financier au Canada, et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Observation - Référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le note afférente au rapport financier, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le rapport financier a été préparé pour permettre à l'agent principal du Parti Libre Canada de se conformer aux exigences de la *Loi électorale du Canada*. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Mon rapport est destiné uniquement à l'agent principal du Parti Libre Canada et au directeur général des élections, et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties que l'agent principal et le directeur général des élections.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du rapport financier

L'agent principal est responsable de la préparation du rapport financier conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à l'article 432 de la *Loi électorale du Canada* et dans la forme prescrite par Élections Canada ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation du rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier pris dans leur ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur concernant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport financier prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- J'identifie et évalue les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Je communiquerai aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Tel qu'il est requis par le paragraphe 435 (1) de la *Loi électorale du Canada*, le rapport financier présente les informations contenues dans les comptes, sur lesquelles il est fondé.

Chantal Famelart CPA auditrice
Par Chantal Famelart, CPA auditrice
Laval, le 29 juillet 2022

PARTI LIBRE CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2021

PARTI LIBRE CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
RÉSULTATS	3
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	4
BILAN	5
FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du

PARTI LIBRE CANADA

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du Parti libre Canada (le Parti) qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net (insuffisance) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti Libre Canada au au 31 décembre 2021, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organisme sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, le Parti obtient ses revenus de contributions, dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Pas conséquent, ma vérification de ces revenus s'est limitée aux montants inscrit dans les comptes du Parti, et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montant des contributions, de l'excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 décembre 2021

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Parti Libre du Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit de l'état financier au Canada, et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organisme sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur concernant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communiquerai aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Chantal Famelart CPA auditrice

Par Chantal Famelart, CPA auditrice

Laval, le 29 juillet 2022

PARTI LIBRE CANADA
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020 (3 mois)
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions	63 704	---
Adhésions	13 794	---
Transferts reçus des candidats	2 391	---
	79 889	
CHARGES		
Transferts envoyés aux candidats	29 159	---
Dépenses électorales (note 4)	24 633	---
Frais de gestion à un dirigeant	14 181	---
Frais de bureau et de comptabilité	30 977	---
Site web	2 555	---
Frais d'audit	5 087	---
Publicité et promotion	1 296	---
Service de sécurité	1 279	---
Frais de repas et déplacement	105	---
frais de banque et de compte marchand	2 552	17
	111 824	17
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(31 935)	(17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


PARTI LIBRE CANADA
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Total 2021	Total 2020
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	(17)	---
Insuffisance des produits sur les changes	(31 935)	(17)
SOLDE À LA FIN	(31 952)	(17)

PARTI LIBRE CANADA
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	5 132	23
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 5)	37 044	---
Avance du chef du parti	40	40
TOTAL DU PASSIF	37 084	---
ACTIF NET (NÉGATIF)		
Non affecté	(31 952)	(17)
TOTAL DE L'ACTIF NET	(31 952)	(17)
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	5 132	23

ACCEPTÉ ET APPROUVÉ PAR :



 Agent principal

PARTI LIBRE CANADA
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(31 935)	(17)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	37 044	---
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	5 109	(17)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette, avance du chef du parti	---	40
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	5 109	23
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	23	---
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	5 132	23

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PARTI LIBRE CANADA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2021

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Parti Libre Canada est un parti politique qui a été enregistré en vertu de la *Loi électorale du Canada*, le 30 septembre 2020.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que le montant des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Le Parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et frais courus et de l'avance du chef du Parti.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

UTILISATIONS D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que le montant des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

**PARTI LIBRE CANADA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Les produits découlant des contributions politiques sont comptabilisés sur la base des encaissements, les produits des adhésions sont enregistrés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement du Parti dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que le Parti ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique du Parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

5- CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	34 628	---
Contributions à retourner	566	---
Cession à payer	310	---
Adhésions perçues d'avance	1 540	---
	37 044	---

6- DÉPENSES ÉLECTORALES	2021	2020
	\$	\$
Publicité - En ligne	3 849	---
Publicité - Médias imprimés	1 483	---
Publicité - Autres	7 496	---
Tournée du chef - Net	2 222	---
Service professionnels	9 175	---
Autres	408	---
	24 633	---

**PARTI LIBRE CANADA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

5- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Le Parti, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante décrit l'exposition du parti aux risques au 31 décembre 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Parti éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Parti est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs et frais courus.
